

Les subsides

J'estime que les souffrances que le Parlement a dû supporter au cours des deux dernières semaines illustrent de manière éclatante cette déclaration. N'est-il pas grand temps que nous nous ressaisissions et que nous revenions sur terre pour nous consacrer à cette tâche importante qu'est la direction de notre magnifique pays?

Moi qui suis encore un novice de l'activité parlementaire, je trouve que je passe une bonne partie de mon temps à réagir plutôt qu'à agir ou à prendre des initiatives. Et je suis sûr qu'à cause de cela les talents de nombreux hommes politiques à la Chambre s'en trouvent gaspillés. Les députés de l'arrière-ban des deux côtés de la Chambre doivent participer davantage au processus législatif. Certains diront qu'un député peut le faire au caucus de son parti. C'est vrai dans une certaine mesure, mais les délibérations du caucus restent secrètes. Je ne veux pas dire qu'elles ne doivent pas le rester, mais le public n'est pas au courant de ce qui se passe au cours des réunions du caucus. Il n'a donc qu'une vague idée du rôle du Parlement.

• (2130)

Une voix: C'est vrai pour votre caucus, pas pour le nôtre.

Des voix: Oh, oh!

M. Burghardt: Encore une fois, je parlerai de la façon dont la presse couvre la période des questions. De toute évidence, certains députés d'en face savent mieux se faire entendre des médias que certains de leurs collègues, ou alors les médias leur prêtent peut-être une oreille plus attentive. Je suppose que c'est là qu'elle trouve ses nouvelles. Néanmoins, la Chambre consacre beaucoup plus de temps aux débats qu'aux questions. Malheureusement, comme nous le savons tous, une fois la période de questions terminée, députés, visiteurs et journalistes quittent la Chambre et les tribunes, laissant la Chambre pratiquement déserte, et cela prouve ce que j'avance.

Cela s'explique facilement. Les débats sont trop longs, trop répétitifs, trop sectaires, trop négatifs et, bien souvent, ils n'atteignent pas leur but. Comme l'opposition rejette tout systématiquement et n'approuve jamais rien, elle perd de sa crédibilité. D'un autre côté, j'estime que le gouvernement devrait se rendre compte qu'il n'explique pas toujours ses mesures législatives de façon à se faire comprendre du public et parfois même de la Chambre. En fait, on peut également supposer qu'en raison du système un gouvernement est parfois obligé d'agir sans consulter le Parlement, afin d'éviter les retards qui affaiblissent ce dernier.

Il faut reconnaître, selon moi, qu'en pratique il est parfois nécessaire de limiter la participation du Parlement. C'est ainsi que le comité spécial de la réforme de la réglementation, composé de représentants de tous les partis, a déclaré ce qui suit, à la page 22 de son rapport, au sujet de la limitation de la participation du Parlement:

Les témoignages que nous avons entendus et l'expérience que nous avons acquise dans le cadre de notre étude nous ont convaincus que les parlementaires peuvent davantage contribuer au processus de réglementation qu'ils ne le font à l'heure actuelle. Il nous faut toutefois avouer que, malgré l'appui d'une plus grande participation du Parlement au processus de réglementation, bon nombre de témoins se sont dits inquiets du fait que l'exercice de fonctions additionnelles pourrait, à la longue, aller à l'encontre de la productivité. On nous a mis en garde contre le danger qu'il y aurait de formuler des recommandations qui ne feraient qu'ajouter à l'actuelle surcharge de travail du Parlement et qui ralentiraient inexcusablement l'étude des questions qui requièrent son approbation. Nous reconnaissons également qu'une responsabilité accrue devant le Parlement imposerait des obligations additionnelles au gouvernement.

La plupart des hauts fonctionnaires que nous avons rencontrés considèrent le Parlement comme un goulot d'étranglement. Fait important à noter, bon nombre de représentants du secteur privé se sont dit du même avis. Certains ministères ont dû attendre jusqu'à quatre ans avant que des projets de loi de «moindre importance» ne soient présentés au Parlement. Dans certains cas, des mesures qui auraient pu alléger le fardeau qu'impose la réglementation fédérale au secteur privé n'ont pas été mises en œuvre parce qu'elles n'avaient pas été étudiées ou approuvées par le Parlement. Voilà une raison de plus pour le gouvernement de déléguer, en conformité de ses nouvelles lois réglementaires, davantage de pouvoirs législatifs aux ministres, aux organismes de réglementation et au Gouverneur en conseil.

Aucune réforme ne devrait empêcher l'opposition de critiquer fermement une mesure législative dont la Chambre est saisie. En même temps, cependant, les réformes doivent permettre au gouvernement de faire adopter un programme législatif satisfaisant au Parlement. Il faudrait peut-être donner plus d'orientation au débat, de façon à le rendre plus intéressant aux yeux de tous les députés, des visiteurs dans les tribunes et, ce qui est plus important, des médias. Il faudrait ramener de 40 à 20 minutes la durée des discours normaux. Cela nous permettrait de mieux utiliser le temps de la Chambre. Cela permettrait à plus de députés de participer au débat sur un bill donné. Cette proposition visant à ramener à 20 minutes la durée des discours a été formulée à maintes reprises, et pas plus tard que cet après-midi par le leader parlementaire, et je sais que le député de Nepean-Carleton en a parlé également.

A mon avis, le débat parlementaire a pour objet de permettre au Parlement, et donc à ses membres, de procéder à un examen intelligent et objectif des mesures législatives dont la Chambre est saisie. C'est un processus qui tend à établir de meilleures relations entre le Parlement et les citoyens canadiens. Cela paraît normal et facile à comprendre, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. Les Canadiens sont de plus en plus déçus et sceptiques à l'égard du Parlement, à cause de la nature même du système actuel de règles et règlements, qui permet des disputes et des retards en matière de procédure, ce qui donne l'impression, sans vouloir manquer de respect à la Chambre, que nous sommes un groupe d'écoliers en train de jouer. Si nous ne changeons pas de façon d'agir, les Canadiens auront de moins en moins confiance dans le gouvernement parlementaire et de moins en moins de respect pour les institutions parlementaires.

Je voudrais mentionner le travail des comités parlementaires. A mon avis, ils devraient jouer un plus grand rôle lors de l'examen d'une mesure législative donnée. On a déjà dit, et c'est aussi mon avis, que nos comités actuels sont trop chargés et que trop peu de députés qui en font partie ont les connaissances voulues ou effectuent les recherches nécessaires pour procéder à un examen approfondi et faire une critique valable d'un bill qui leur est soumis. Ils passent trop de temps à essayer de marquer des points sur la plan politique, surtout s'il s'agit d'un comité auquel des journalistes assistent.

Sous bien des aspects, si la Chambre des communes ne fonctionne pas toujours de façon efficace, c'est parce que nous n'avons pas réussi à établir un régime de comités capables d'influer vraiment sur les mesures législatives. Les comités de la Chambre semblent surtout s'occuper de façon routinière d'examiner les prévisions budgétaires. On l'a déjà signalé ce soir. C'est sans doute une fonction importante, mais les comités n'ont pas beaucoup d'influence. S'ils essaient de se pencher sur une question précise, on les en empêche.